Compétitivité de l'industrie européenne: mise en oeuvre d'un programme d'actions communautaires

1995/0081(CNS) - 17/10/1995

La commission a adopté le rapport de M. Wilfried KUCKELKORN (PSE, D) relatif à la mise en oeuvre d'un programme d'action pour une politique de compétitivité industrielle. Le programme d'action a notamment pour objectif de : - promouvoir les facteurs de compétitivité immatériels - libérer les entreprises (notamment les PME) de toutes contraintes légales et administratives superflues - garantir une concurrence équitable - renforcer la coopération industrielle La CEM a adopté 26 amendements. Ceux-ci mettent l'accent en particulier sur l'importance des relations sociales et du dialogue entre employeurs et employés. Ils accroîssentt le niveau de priorité accordé aux actions liées aux investissements immatériels. A cet égard, la promotion des ressources humaines comme les possibilités offertes par la société de l'information sont mises en avant. Il est également prévu d'accorder une attention particulière à l'emploi des femmes et au rôle joué par les PME. On souligne l'apport des structures de dialogue, comme la participation des travailleurs au sein de l'entreprises, comme élément important d'une croissance économique durable. L'absence de priorités et d'évaluation financière dans le projet de la Commission est critiqué, il est donc demandé d'identifier les priorités d'action, les incidences financières et les résultats pouvant pouvant être réellement escomptés des actions menées.